

PRÈS DE 50 ANS D'EXPÉRIENCE AUX CÔTÉS DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP PSYCHIQUE



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020

La Roche

L'association La Roche gère des établissements financés par

ars
ARS Rhône-Alpes
Nouvelles
Associations

RHÔNE
LE DÉPARTEMENT

Loire
LE DÉPARTEMENT



Membre de l'union d'associations les couleurs de l'accompagnement

RAPPORT MORAL

PAR ALAIN VIRICEL, PRÉSIDENT

Mesdames et Messieurs les Elus, Mesdames, Messieurs les Présidents, Représentants et Directeurs des Associations Médico-Sociales Partenaires de l'Union des « Couleurs de l'Accompagnement », Mesdames et Messieurs les Représentants du Personnel et de nos Personnes Concernées, Chers Adhérents de La Roche et Amis,

Bienvenue à cette 48ème Assemblée Générale dont l'objet, comme chaque année, consiste à dresser le bilan de l'exercice écoulé, exposer le programme de l'année en cours et esquisser les perspectives de celles à venir.

Cette édition, à la tenue volontairement « dépouillée », vous est proposée très décalée dans le temps par rapport aux précédentes et ce, par respect des décisions sanitaires prises pour juguler la propagation de la pandémie du Coronavirus.

A ce propos, je ne saurais ouvrir cette séance sans saluer la disponibilité et l'engagement de nos Directions & Professionnels auprès de nos Personnes Concernées tout au long de cette période difficile, permettant à La Roche de ne souffrir d'aucun décès. La qualité de nos équipes nous honore et je mets à profit cette tribune pour leur exprimer, en votre nom, notre profonde reconnaissance et nos sincères remerciements.

A ce début d'année très agité, s'est ajoutée la disparition de notre Ami Jean-Claude Battard, Administrateur de notre Association qui s'est éteint le 24 février. Jean-Claude était fortement engagé à la cause de La Roche. Assumant plusieurs années durant la responsabilité de Vice-Président en charge des Ateliers, il s'est beaucoup investi aux côtés de J.C. Lardet lors de la création de la Blanchisserie de l'Arsenal, la relocalisation de Roche-Métal et la modernisation de la Blanchisserie d'Amplepuis. Il faisait partie des « pionniers » que nous avons salués lors du 10ème anniversaire de l'implantation de La Roche à Vénissieux. Sur la colline, son souvenir demeurera. Nos pensées vont à son épouse, sa famille, ses amis et plus spécialement ceux toujours présents à nos côtés.

Nous n'oublions pas non plus les personnes qui, au Conseil d'Administration, à la Direction, parmi le Personnel, nos Adhérents, les Travailleurs et Usagers que nous accompagnons, connaissent de semblables épreuves et leur témoignons notre compassion.

Au même titre que les jours, les années se suivent mais ne se ressemblent pas. En effet, si l'on s'en tient au comparatif des visibilitées, 2019 qui s'éloigne aura été l'antithèse de la précédente tant auréolée d'un lustre événementiel peu commun. Est-ce à dire pour autant qu'elle fut terne, passive et sans initiatives ni réussites ? Superficiellement peut-être, fondamentalement pas du tout.

Après 2018, traversée à un rythme échevelé, s'est imposée la nécessité d'une trêve, d'un ralentissement de la cadence, d'un temps nécessaire à l'organisation, à la gestion des conséquences découlant de nos décisions et notamment la tenue des objectifs exposés devant vous l'an dernier :

1. Lancement de la construction de la MAS à Claveisolles,
2. Signature du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens plus connu sous l'abréviation CPOM avec le Conseil Départemental du Rhône et induisant :
 - a. La construction du Domicile Collectif sur le site des Myosotis,
 - b. L'accélération de l'étude de la nouvelle Résidence l'Yzeron destinée à remplacer les anciens bâtiments inadaptés,
 - c. Le déploiement de la plateforme de services sur Tarare,
 - d. La mise en place des Frais de siège.
3. Signature d'un second CPOM avec l'ARS et le CD 42,
4. Poursuite de la Conversion de l'atelier de Conditionnement sur des activités de terroir.



La plupart des projets étant à présent entrés dans leur phase d'opérationnalité, il appartient désormais à notre Directeur général, aux Directrices et Directeurs de chaque pôle qui interviendront ensuite de nous en relater le développement ainsi que les incidences dans leurs domaines respectifs.

Par ailleurs, bénéficiant d'un environnement moins contraint par l'urgence et plus propice à la réflexion, l'année 2019 s'est avérée plus perméable à des initiatives au contenu plus immatériel, à l'appréciation des évolutions et l'anticipation de leur application. Car si, durant près de 50 années d'existence La Roche a constamment fait le choix de s'ajuster aux politiques publiques, les orientations actuelles conduisent à répondre au mieux aux attentes des Personnes Concernées et donner plus de place à l'expression et à la participation de la Personne.

Pour cela, la manière d'animer les équipes éducatives et logistiques doit faire place à plus d'agilité, à plus d'autonomie et à plus de responsabilité. En ce sens, la démarche AI ou « questionnement positif » proposée à nos Professionnels, couplée au plan de développement managérial, permet d'identifier les forces et les leviers d'action, par une méthode participative et constructive au service du développement de notre projet associatif.

Démarche AI, réorientation de l'organisation immobilière et des investissements, sont autant d'exemples démontrant la capacité de la Roche à préparer demain.

En illustration de ces propos, notre trésorier Eric MOGE situera la portée des anticipations budgétaires correspondantes lors de la présentation des comptes financiers.

En ce qui concerne l'action des Administrateurs, 2019 a été jalonnée de nombreuses réunions de travail en groupes dédiés ou comités, de 5 réunions formelles du **Bureau** et autant de plénières du **Conseil d'Administration** lesquelles ont produit 12 délibérations indispensables à la conduite des projets annoncés et à leur réalisation au mieux des délais escomptés.

L'année s'est terminée sur l'absolue nécessité de rechercher un nouveau bâtiment industriel sur le territoire de Brignais ou ses environs susceptible d'héberger notre atelier de conditionnement relocalisé en 2017 et devenu trop exigü au regard de la progression de l'activité. Ce projet devrait se traduire en réalité courant 2020.

Enfin, La Roche poursuit son partenariat avec Prader-Willi France et dispose, au sein de cette Association d'envergure nationale, d'un siège d'Administrateur. Celui-ci est actuellement tenu par Christian Lalbertier en remplacement du regretté Cyprien Chetail. Je tiens, en votre nom, à remercier Christian pour le temps et l'énergie consacrés à cette mission.

Au titre des objectifs affichés pour l'année en cours, il s'agira de :

- poursuivre les actions engagées et énumérées plus avant,
- traduire le plus grand nombre de projets en réalisations sans oublier l'aboutissement de notre réflexion de « nouvelle gouvernance » et de ses implications statutaires que nous souhaitons vous soumettre au plus tard début 2021,
- rester en veille de toute opportunité de coopération, voire de développement, susceptible de se présenter.

Bien évidemment, tous les projets et réalisations que nous venons d'évoquer ne pourraient être conduits sans la confiance et l'aide apportée par nos Financeurs officiels publics : ARS et Conseils Départementaux, le concours du Fonds Handi Psy, notre partenaire privé, la coopération et le soutien des Associations partenaires des Couleurs de l'Accompagnement, le dévouement de nos Administrateurs, l'implication de la Direction, de l'Encadrement et de l'ensemble du Personnel, l'efficacité de nos Travailleurs, l'adhésion de nos Résidents. A tous, j'adresse « un grand merci ».

Dans son introduction de l'an dernier, notre Directeur Général rappelait que « **Le Projet Associatif** » de La Roche définit comme axe prioritaire la question du « **Renforcement du Pouvoir d'Agir** » et de « **L'Autodétermination** » des Personnes Concernées.

Ainsi, fidèles à cette orientation affichée dès 2017, les actions que nous engageons ne poursuivent qu'un seul but :

*« élargir notre éventail de services propres, le compléter par un accès à la palette plus étendue développée au sein des Couleurs de l'Accompagnement, initier des partenariats dans les bassins de vie abritant nos établissements, **tout ceci en vue « de proposer le meilleur à nos Usagers et Travailleurs et viser, avec eux, la construction d'un itinéraire adapté favorisant autonomie et ouverture vers la Cité et le monde ordinaire »** .*



Tel est notre credo.



INTRODUCTION

PAR BRUNO DANDOY, DIRECTEUR GÉNÉRAL



L'année 2019 a été principalement marquée par la signature du Contrat d'Objectifs Triennal avec le Conseil Départemental du Rhône et par la finalisation du Contrat Pluriannuel (5 ans) d'Objectifs et de Moyens conjoints entre l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes et le Conseil Départemental de la Loire.

Ces deux contrats, d'une part marquent la confiance qui guident les relations entre les autorités de tarification et de contrôle et l'Association La Roche, et d'autre part offrent une visibilité importante pour nos actions et projets des prochaines années.

Ces contrats ont notamment été l'occasion de faire un diagnostic des atouts et des ressources de l'association. Ils se sont appuyés aussi sur la grande étude d'analyse des besoins des personnes accompagnées sur les territoires d'actions de l'association. Cette grande enquête, menée par le Service Parcours et Qualité, avec l'appui de tous les services de l'association et une grande majorité des partenaires externes, est précurseur de l'Observatoire que nous établissons, en vue de pérenniser les études prospectives des besoins des populations accompagnées.

Avec le Département du Rhône, nous avons convenu de 8 Fiches-Actions qui concernent :

- La Résidence L'Yzeron, avec la reconstruction à neuf du Foyer de Vie, et la mise en adéquation de l'organigramme avec les standards de cette activité;
- Le SAVS Expérimental de Bagnols, dans le but d'évaluer ce dispositif particulier et de créer les conditions d'un essaimage sur d'autres territoires;
- L'accompagnement au vieillissement de la population des Foyers de Vie, avec la création d'une offre de service facilitant la transition du secteur Personnes Handicapées vers le secteur Personnes Âgées;
- L'agrégation des Services du Bassin de Tarare en une Plateforme Territoriale, précurseur des organisations futures, flexibles, décloisonnées, pour fluidifier les Parcours des Personnes Accompagnées;
- La création de l'Observatoire, en partenariat avec toutes les associations volontaires des territoires, pour cerner avec plus de précision les besoins à court terme, moyen terme et long terme des Personnes Concernées;
- La structuration et l'organisation de la Gestion, avec trois fiches-actions respectivement dédiées à la mise en place d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (par Bassin de Vie), la mise en place d'un Contrôle de Gestion optimisée, et la démarche de Frais de Siège.

Avec l'Agence Régionale de Santé et le Département de la Loire, les objectifs stratégiques se déclinent en 6 Fiches-Actions :

- Fluidifier les Parcours et Promouvoir la mise en adéquation des Prestations Rendues aux Besoins de la Population Accompagnée (au sens de la nomenclature SERAFIN-PH);
- Ré-équilibrer l'offre sur le territoire;
- Optimiser la démarche d'amélioration de la Qualité et le déploiement des RBPP;
- Améliorer l'Effizienz de l'Organisation;
- Promouvoir la Pair-Aidance, le Soutien par les Pairs et l'Aide aux Aidants;
- Déployer des Partenariats efficaces sur les territoires.

Et ainsi nous pourrions mettre en œuvre notre ambition définie collectivement lors de la démarche A.I. Chemin faisant. Nous souhaitons ouvrir des perspectives d'avenir aux personnes concernées pour qu'elles soient architectes de leur vie et orienter notre organisation, nos relations et notre engagement en soutien de leurs initiatives. **Pour cela, nous pouvons nous appuyer sur : notre vision globale, notre curiosité et ouverture aux coopérations, notre force d'innovation.** Nous contribuons ainsi à conforter notre dimension fraternelle et humaniste pour construire demain. Nous sommes convaincus de nous enrichir collectivement et individuellement en participant à cette œuvre commune.

QUALITÉ

PAR FRANÇOIS ANIZAN, DIRECTEUR PARCOURS & QUALITÉ

Au cours de l'année 2019, plusieurs actions de sensibilisation aux Pratiques de la Réhabilitation Psychosociale, notamment à la Pair-Aidance, ont été conduites avec le Centre Ressource en Réhabilitation, les Couleurs de l'Accompagnement ainsi que le Collectif Handicap 69. Dans la Loire spécifiquement, nous avons contribué au projet de lancement d'un Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH Dé-Parts porté par Réhacoor) dont l'accès et le maintien dans le logement pour des jeunes sont un objectif prioritaire.

L'élaboration des Contrats d'Objectifs et de Moyens s'est appuyée sur l'Etude de Besoins des populations réalisée en 2018 pour justifier les projets d'évolution de l'offre : Plateforme Habitat et Vie Sociale, Dispositif Passerelle en ESAT, Accueil de Jour Itinérant...

En outre, dans la perspective de la Réforme de la tarification Serafin-PH, la révision de Projets d'Etablissements et de Services donne lieu à une formulation de l'offre selon des catégories de prestations différenciées en adéquation avec les besoins des Personnes Concernées.

Enfin, le service garantit une veille sur les Droits et le Parcours des Personnes en situation de Handicap par :

- Un accès à l'information à l'appui du logiciel Imago DU (Dossier Informatisé de l'Usager),
- Un soutien au traitement de situations complexes pour éviter la rupture de parcours,
- L'organisation en 2020 des Evaluations Internes des Foyers de Vie, du SAPHP et du SAVS Expérimental.



COMMUNICATION ...

PAR VIRGINIE DECHAVANNE, RESPONSABLE COMMUNICATION & ASSISTANTE DIRECTION GÉNÉRALE

2019 a été une année de poursuite des actions définies au plan de communication 2018-2019 :

- Le développement des sites web corporate et commerciaux avec l'intégration des nouveaux établissements & métiers, la création de la page projets, une page actualité dynamique et la mise en place d'une campagne adwords en vue d'optimiser la consultation des sites du pôle industrie;
- La réalisation des supports « print », notamment une nouvelle plaquette, des kakémonos & affiches ainsi que la signalétique des sites;
- La réorganisation de l'élaboration du bulletin d'informations interne « La Roche Actualités » avec la mise en place de Correspondants Média Etablissements.

Améliorer la qualité de nos outils de communication et développer notre présence sur les réseaux sociaux seront 2 de nos objectifs 2020 et nous comptons sur Lisa Berjoan, que nous accueillons depuis septembre 2019 en alternance dans le cadre d'un master manager de la communication pour nous apporter professionnalisme, créativité et fraîcheur.



RESSOURCES HUMAINES

PAR CAMILLE GAUCHER, DAF & DRH

L'année 2019 fut marquée par la refonte du projet Associatif « La Roche 2024 » : « Comment évoluer pour atteindre nos objectifs et s'adapter aux évolutions internes, externes, passées et à venir ? ». Pour accompagner ces transformations, nous souhaitons capitaliser sur l'énergie collective, richesse de notre association.

Pour ce faire, nous avons décidé de nous appuyer sur une méthode collaborative et positive dénommée la démarche Appréciative (ou en anglais « Appreciative Inquiry »).

Qu'est-ce que l'Appreciative Inquiry ?

C'est une méthode participative et engageante permettant le changement individuel, organisationnel et alimentant un dialogue interne « positif » en accélérant les changements. Cette méthode s'appuie sur les réussites et les acquis de l'organisation ; et engage l'ensemble des personnes agissant au sein de l'organisation (bénévoles, salariés, personnes concernées).

Concrètement, au sein de l'Association a été constitué un comité de pilotage (COFIL) composé d'administrateurs, du directeur général, de la DAF & DRH et d'un directeur d'établissement ; ayant pour mission le pilotage de l'ensemble de la démarche au niveau associatif. La mise en œuvre de la démarche AI est assurée par un groupe projet composé d'une vingtaine de salariés tous volontaires issus de l'ensemble des métiers, services et territoires de l'Association.

Comment se structure la démarche AI ?

Décider ...

du projet de manière constructive - étape déployée auprès de la Gouvernance de l'Association qui a défini l'Ambition et les trois thèmes de travail.

Découverte (décrire une expérience positive) & Devenir (définir notre vision future) ...

étapes expérimentées par l'ensemble des salariés de l'Association à l'occasion du séminaire organisé à cet effet le 19 et 20 mars 2019. Les salariés ont ainsi voté pour les souhaits qui leur semblaient prioritaires. Le groupe projet s'est retrouvé en avril 2019 pour rédiger des propositions à fort impact à partir des souhaits.

Décision (décider des actions à mettre en place dans le futur) ...

le 30 avril dernier, certains membres du groupe projet ont présenté les propositions à fort impact au COFIL. Ce dernier les a validées permettant ainsi de passer à la dernière étape « déployer ».

Déployer (mettre en actions les décisions) ...

Une quinzaine de fiches action ont été rédigées par le groupe projet en mai 2019 puis validées par le COFIL en juin 2019.

Afin de déployer la mise en œuvre des fiches actions, un appel à volontaire a été effectué en septembre 2019 auprès de tous les salariés. Une vingtaine de salarié ont répondu « présent », soit 20% des salariés sont à l'œuvre ce jour. Ils se retrouvent tous les trimestres en moyenne afin d'effectuer un point d'avancée quant à la mise en œuvre des fiches actions.



“

Pour conclure,
"DEMAIN EST
L'AFFAIRE DE
TOUS"

”

La Roche

LA DEMARCHE A.I.

L'AMBITION DE L'ASSOCIATION

Chemin faisant

Nous souhaitons ouvrir des perspectives d'avenir aux personnes concernées pour qu'elles soient architectes de leur vie et orienter notre organisation, nos relations et notre engagement en soutien de leurs initiatives.

Pour cela, nous pouvons nous appuyer sur :

- notre vision globale,
- notre curiosité et ouverture aux coopérations,
- notre force d'innovation,

Nous contribuons ainsi à conforter notre dimension fraternelle et humaniste pour construire demain.

Nous sommes convaincus de nous enrichir collectivement et individuellement en participant à cette œuvre commune.



Premier thème

COOPERATION ET PARTENARIAT

Nous souhaitons entretenir la dynamique de coopération et de partenariat en lien avec les territoires (bassin de vie) en privilégiant l'accès aux dispositifs de droit commun (citoyenneté, inclusion). Nous souhaitons une coopération par la création de réseaux de partenariats capables d'apporter les services adaptés (subsidiarité) aux personnes concernées.

Deuxième thème

DES PERSONNES CONCERNÉES CRE-ACTRICES DE LEUR VIE

Nous souhaitons favoriser, encourager, promouvoir et accompagner la capacité des personnes concernées à créer et activer leurs projets de vie, en ajustant en permanence les pratiques. Nous souhaitons une ouverture sur l'extérieur des personnes concernées pour qu'elles puissent vivre comme tout le monde avec leur singularité.

Troisième thème

DES COLLABORATEURS ENGAGÉS ET EPANOUIS

Nous souhaitons que chacun de nous adhère aux orientations de l'association en nous engageant dans l'élaboration des projets, des choix et des actions, favorisant ainsi notre épanouissement au sein de La Roche. Nous souhaitons, ensemble, renforcer notre capacité à agir en valorisant les expertises qui nous caractérisent dans le respect de nos valeurs : citoyenne, humaniste et fraternelle.

La Galerie des Souhaits



Ouvrir et soutenir pour créer des opportunités



Le jardin des projets



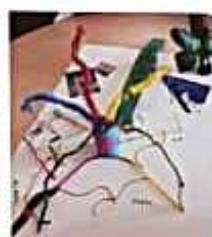
Ensemble osons expérimenter au-delà des cadres établis



Plus de moyens utilisés différemment



Passer de structure solide à des structures liquides



Tu seras formidable



Le stade de la vie tout public



Rien pour nous sans nous !



Co-cré-acteurs



Les piliers de la coopération



La passerelle



Bonne qualité de service à la personne



Des professionnels engagés en équipe



Les réseaux



Ensemble, tout égaux !



Réorientation positive



Le pont entre nous tous



I have a dream



L'aviateur



ÉVOLUTION DE LA RESTAURATION

PAR BORIS CHABANIS, RESPONSABLE DES SOUTIENS LOGISTIQUES AUX SERVICES & ÉTABLISSEMENTS

Un processus d'évaluation et d'amélioration de la Restauration a été engagé au sein de l'Association en 2019, avec la volonté d'avoir une vision précise de notre service et celle de placer les besoins des personnes accompagnées au cœur de notre orientation. Pour cela, un audit, réalisé par un cabinet extérieur, s'est tenu pour l'ensemble de nos sites de Juin à Novembre 2019 et dont les principales conclusions révèlent :

- Un plateau technique de la Cuisine Centrale des Sauvages perfectible et inadapté.
- Un coût global 2018 qui représente plus de 7% du budget de l'Association incluant l'équivalent de 12 salariés à temps plein consacrés à la Restauration.
- Un coût/repas le plus faible sur notre Foyer l'Yzeron, seul site avec une production sur place, avec un taux de satisfaction le plus élevé des personnes accompagnées en comparaison des autres Sites.



Suite à cette étude, l'Association, via le Comité de Pilotage consacré à cette thématique, a décidé des orientations suivantes, lignes directrices des actions à mener à court et moyen termes :

- Une production directe, sur le modèle d'Yzeron, pour l'ensemble de nos Foyers : Les Mousselines et Roche Félines sans oublier les futurs sites de Claveisolles et Yzeron.
- L'externalisation de la production auprès de prestataires pour l'ensemble de nos ESAT, SAJ et sur notre Site des Sauvages.
- La fermeture de la Cuisine Centrale des Sauvages
- Le renforcement du pilotage de la Restauration et la rédaction d'une lettre d'engagement de la direction pour nos personnes accompagnées, familles, salariés et partenaires, retranscrivant l'importance que l'Association souhaite accorder au bien-être de tous.



POLE BLANCHISSERIE DES ESAT

PAR JEAN-MICHEL SANTT, DIRECTEUR

Le Pôle Blanchisserie (regroupant les ateliers de Vénissieux - 50 ETP et Amplepuis - 52 ETP) a connu une année 2019 intense avec la mise en place de nouveaux marchés, la montée en effectifs, la réflexion sur des projets ambitieux d'insertion (Tremplin) et d'accompagnement des nouveaux publics (Passerelle) intégrés au CPOM 2020-2024 et la restructuration du service médico-social.



POUR L'ATELIER D'AMPLEPUI

L'année 2019 a été une année très intense... !! L'atelier d'Amplepuis a été retenu dans le cadre d'un appel d'offres pour la location et l'entretien du linge de 4 hôpitaux (Centre Hospitalier du Beaujolais Vert : Amplepuis / Thizy / Bourg de Thizy / Cours). Ce marché a permis une augmentation importante et très rapide de l'activité (>50%) et a nécessité des investissements matériels, une réorganisation de la production et la mise en place d'un fonctionnement décalé des équipes (7h30/15h et 9h/17h). Ce fut une vraie opportunité pour notre atelier... mais aussi un changement important pour les équipes qu'il a fallu accompagner.

Pour les personnes concernées, cela a pu ouvrir des perspectives et dynamiser certaines réflexions : changer ses horaires de travail, passer son permis de conduire ou prendre le train pour accéder à l'atelier, déménager pour se rapprocher de son lieu de travail, travailler sur de nouvelles machines...

En termes de chiffres, cela s'est traduit par une augmentation de 58% du chiffre d'affaires (1.2 M€ en 2019 contre 786 k€ en 2018) mais aussi par un fléchissement du résultat commercial (+47k€) en raison notamment d'un recours massif à l'intérim lors des premières semaines de mise en place du nouveau marché.

POUR L'ATELIER DE VÉNISSIEUX

L'année 2019 a été une année solide. Le contexte économique a été favorable : la conservation de marchés historiques et les dépannages réalisés pour certains clients ont permis d'atteindre un chiffre d'affaires record (1.03M€) et un résultat très satisfaisant (+142k€), le tout dans un bon climat social.

Outre l'activité commerciale, l'année 2019 a également permis le développement de l'action médico-sociale des ESAT sur différents axes :

- Professionnalisation : poursuite du dispositif RSFP (Reconnaissance des Savoir-Faire Professionnels), mise en place de la RAE (Reconnaissance des Acquis de l'Expérience) : 3 monitrices formées et 27 travailleurs déjà programmés pour 2020.
- Santé : poursuite des actions de sensibilisation à la santé (troubles visuels, santé bucco-dentaire, cigarette et troubles addictifs avec le CSAPA de Tarare...)
- Inclusion : poursuite des mises en situation professionnelles en milieu ordinaire (tournées de livraison effectuée en autonomie, conciergerie), première participation encourageante au Duoday (6 participants).

POLE INDUSTRIE & SERVICES DES ESAT

PAR CHRISTOPHE SAYN, DIRECTEUR

Le Pôle Industrie & Services des ESAT (regroupant les ateliers de Brignais - 15 ETP, Conditionnement des Sauvages- 57 ETP et Roche Métal à Tarare - 47 ETP) a mis en place une réflexion sur des projets ambitieux d'insertion (Tremplin) et d'accompagnement des nouveaux publics (Passerelle) intégrés au CPOM 2020-2024 et la restructuration du service médico-social.

POUR L'ATELIER DE BRIGNAIS

L'année 2019 a vu l'effectif des personnes concernées augmenter pour atteindre l'agrément en Avril. Nous avons réalisé 7 admissions sur l'année pour seulement deux sorties. Ceci est venu couronner les efforts avec les différents stages et MISPE.

En termes d'activité, nous avons pu constater une forte évolution, avec une saturation de l'atelier actuel qui est en location. Nous avons stocké plus de 700 palettes et mis en place une troisième ligne de production. Ceci nous a amené fin d'année, à rechercher un nouveau local à l'achat et ce projet s'est concrétisé par la signature d'un compromis de vente fin 2019 pour un bâtiment deux fois plus grand avec 4000m² toujours à Brignais pour tenir nos engagements de proximité par rapport à notre atelier actuel.

POUR L'ATELIER DE CONDITIONNEMENT

L'année 2019 a vu son chiffre augmenter notamment en espaces verts. L'ESAT de terroir commence à se structurer avec le démarrage de la production et la commercialisation de yaourts. Le choix de la société d'ingénierie pour la construction des 500m² de zone propre a été arrêté fin 2019. L'atelier miel qui lui est associé a atteint le cap des 50 ruches en production.



POUR L'ATELIER ROCHE MÉTAL

L'année 2019 a été celle d'une augmentation très forte de la mise à disposition, cette activité qui amène les personnes concernées vers plus d'autonomie, a permis de nombreux travailleurs de s'essayer au monde ordinaire. Cette activité a représenté 10 % du chiffre d'affaires.

Outre l'activité commerciale, l'année 2019 a également permis le développement de l'action médico-sociale des ESAT sur différents axes :

- **Professionalisation** : Passage du permis cariste et pont pour certains travailleurs;
- **Inclusion** : poursuite des mises en situation professionnelles en milieu ordinaire avec une quinzaine de personnes qui ont fait des missions réussies et 4 personnes à plein temps sur la fin de l'année.



POLE HABITAT

PAR EMMANUEL VIAL, DIRECTEUR



2019 ANNÉE CHARNIÈRE

L'année 2019 s'est révélée être une année déterminante pour l'ensemble des structures du pôle habitat car elle a constitué la première étape du déploiement de notre projet de plateforme habitat et vie sociale et permis à chaque personne accompagnée et chaque professionnel de s'investir dans la mise en place de cet ambitieux projet.

DES BASES SOLIDES POUR NOTRE PLATEFORME

Des définitions de sens commun de la notion de plateforme, nous retiendrons qu'une plateforme est un espace intermédiaire aménagé, en constante évolution (réseau) qui rassemble un ensemble d'outils dont l'utilisation favorise et facilite par la création d'un « marché », la rencontre de l'offre et de la demande.

La plateforme habitat et vie sociale sera donc :

- Un ensemble d'outils au service des demandes des personnes accompagnées.
- Un territoire pour une nécessaire proximité entre la demande et le réseau de l'offre.
- Un réel fonctionnement coordonné de cet ensemble (en perpétuelle évolution - réseau) pour adapter en permanence la rencontre de l'offre à la demande.

Le pôle habitat présente tous les atouts pour la mise en place d'une plateforme car l'ensemble des prestations déjà offertes dans nos différents établissements couvrent un large panel de besoins.

Des évolutions sont toutefois à conduire et doivent nous permettre de progressivement préfigurer d'un fonctionnement en plateforme de services et faire se rencontrer la logique d'établissement et celle de l'inclusion.

Par l'innovation, nous allons réorganiser et compléter nos prestations afin de créer les conditions de la souplesse, faire évoluer nos pratiques et ainsi soutenir, mobiliser et accompagner les personnes tout au long de leur parcours de vie.

Pour la période 2019-2021, le pôle habitat va orienter ces évolutions autour de 4 axes :



AXE N°1 : LES ÉTABLISSEMENTS ET LEUR ORGANISATION

L'objectif est de créer les conditions de la souplesse et de l'innovation en adaptant notre offre de services aux besoins des personnes. Par l'aménagement de nouveaux dispositifs et la requalification de certaines de nos places actuelles d'accueil, nous remodelons progressivement l'architecture de nos prestations d'hébergement, d'habitat et d'accompagnement au regard des besoins identifiés et de notre volonté d'encourager les parcours.

Actions produites en 2019 :

Création d'espaces de transition pour l'expérimentation, mais aussi, l'apprentissage et/ou la réhabilitation à la l'autonomie « in situ ».

Afin de faciliter les transitions et le parcours des personnes, le pôle habitat a décliné son activité d'hébergement en établissement en « construisant » des unités de transitions au sein de ses foyers d'hébergement.

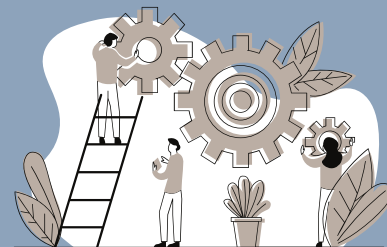
La mise en place d'unités de transition adossées à chaque FH permet aux personnes engagées dans un processus d'apprentissage de la vie autonome en appartement de s'essayer « le temps qu'il faut » et de construire par étapes leur projet de parcours. Ces unités offrent des possibilités supplémentaires de s'essayer à un autre mode d'accompagnement sans que cela soit ralenti et/ou figé par des orientations. Les personnes restent administrativement identifiées « FH » et accompagnées par les équipes de FH.

Cela offre un droit à l'essai mais aussi « à l'erreur », erreur que nos organisations « sillotées » rendaient jusqu'alors impossible à faire vivre. Par ces dispositifs de transition, les foyers d'hébergement vont permettre peu à peu aux personnes de concrétiser leur projet de vie plus autonome en offrant la possibilité d'aller plus facilement vers une solution d'accompagnement plus individuelle dans « son » domicile (appartement) en milieu ordinaire (inclusif).

En 2019 c'est au total c'est 20 résidents qui ont pu bénéficier de cette prestation assimilable à une « école d'apprentissage de la vie autonome en appartement ».

- Augmentation progressive de notre nombre d'appartements à disposition des personnes accompagnées par le FA afin d'encourager les parcours vers l'autonomie.

En 2019, notre nombre d'appartement passe de 21 en 2018 à 23 (pour mémoire 14 en 2015). Nous continuons d'accompagner les personnes dans le fait de ne plus vivre en colocation mais en appartement seul et permettons aux personnes de FH désireuses d'évoluer vers davantage d'autonomie de le faire via un appartement accompagné par le foyer appartement.



AXE N°2: ACTIONS AUPRÈS DES ÉQUIPES

L'objectif est de faire évoluer les pratiques professionnelles de la logique de prise en charge prégnante à la logique d'accompagnement subsidiaire.

Pour accompagner ces évolutions, plusieurs actions de formation, colloque, conférence et de structuration ont été engagées en 2019 et se poursuivront en 2020 et 2021.

Actions produites en 2019 :

- La mise en place de formation pour les Éducateurs Spécialisés du Pôle habitat à la coordination de parcours préfigurant l'évolution de leur mission et à terme d'un fonctionnement en pôle de compétences.
- Une réflexion générale et la restructuration des missions de chacun des professionnels éducatifs présents dans les équipes du pôle.

Cette réflexion/structuration a pris forme avec la mise en place de différentes **fiches missions** venant structurer l'intervention de chacun et la réorganisation de certains horaires de travail.

- Les éducateurs spécialisés des Mousselines et du Parc ont vu leur mission évoluer vers la coordination de parcours et sont devenus **coordinateurs** de l'ensemble de parcours des personnes de leur unité.

- La mission des accompagnateurs du quotidien a été retravaillée et tous assurent désormais la mission de **référént l'accompagnement individuel** d'un nombre précis de personnes. Cette évolution nous permet de mettre l'accent sur la conduite des projets personnels et de structurer chacune de nos actions au profit des personnes, de leur projet, de leur parcours et non pas autour des contraintes de fonctionnement de leur foyer.
- Une mission de référent de **l'accompagnement collectif** a été créée et attribuée au foyer les Mousselines à une Monitrice Éducatrice.
- La création des unités de transition s'est accompagnée de la structuration de la mission de leurs intervenants. Ils assurent ainsi la mission de référent de l'accompagnement des personnes en transition de ces unités.
- La structuration précise des missions des accompagnants dans la dimension individuelle de suivi des projets a révélé la nécessité de maintenir certains professionnels dans une fonction d'accueil et d'accompagnement du quotidien (hors projet personnel). Nous avons (au FH le Parc notamment) crée et organisé la mission de **permanent d'accueil et accompagnateur du quotidien**.



AXE N°3: ACTIONS AUPRÈS DES PERSONNES

L'objectif de cet axe est d'accompagner les personnes à développer leur pouvoir d'agir et ainsi promouvoir, encourager et susciter les projets de parcours. Dès juin 2019 nous nous sommes inscrits dans une logique d'information très régulière auprès des personnes quant à l'état d'avancement du déploiement du projet.

Nous souhaitons ainsi qu'elles saisissent que toutes les évolutions proposées et mises en place ont comme ambition d'accompagner leur autonomie et leurs désirs d'évolution. Il est pour nous essentiel non seulement qu'elles les comprennent mais qu'elles en partagent le sens.

De juin à décembre, pas moins de 3 réunions d'information auprès des usagers du pôle ont été organisées. Nous avons également entrepris plusieurs actions de fond visant à renforcer les personnes accompagnées dans leur pouvoir d'agir.

Actions produites en 2019 :

- On retrouve l'individualisation de l'accompagnement autour du projet personnalisé.

Afin d'accompagner les personnes dans le développement de leur pouvoir d'agir, la pratique de l'accompagnement par référence au projet des personnes a été généralisé à l'ensemble des structures du pôle. L'accompagnement au projet et donc à l'objectif nous a permis de recentrer chacune de nos actions sur le fait d'aider les personnes à exercer leur propre choix tout en considérant que le fait de bénéficier d'un accompagnement social n'est pas consubstantiel à leur « condition » de personne en situation de handicap.

Aujourd'hui nous essayons, en tant qu'équipe, d'incarner dans nos postures et de porter dans nos actions quotidiennes d'accompagnement les valeurs de subsidiarité et de « juste » compensation. Nos réunions d'équipe sont notamment des moments de travail

priviliégiés pour penser nos actions uniquement comme la résultante de la demande précise d'un usager. Autrement dit nous cessons de « faire à la place » et recherchons systématiquement l'adhésion des usagers pour « faire avec lui ». De la même manière, nous essayons de ne plus construire d'actions d'accompagnement immuables mais essayons de mobiliser les personnes pour qu'elles intègrent le fait que ces actions sont amenées à « prendre fin » car ayant conduit à l'apprentissage et/ou à la maîtrise par le bénéficiaire de la mise en œuvre de la compensation adaptée ; ce que nous assimilons au rétablissement.

- Le développement de la Pair-Aidance au sein du Pôle habitat

Un groupe s'est constitué au sein de l'association La Roche pour mener une réflexion à la question de la pair-aidance et faire des propositions pour qu'elle soit développée au sein de l'association.

AXE N°4: ACTIONS AUPRÈS DU TERRITOIRE

L'objectif est de consolider l'offre de services « plateforme » en développant le réseau local et en favorisant les partenariats de proximité. La validation du projet plateforme ne s'étant actée qu'en juillet 2019, les actions à direction du territoire n'ont pas été pour l'heure notre priorité et seront sans doute plus prononcées en 2020.

Nous avons néanmoins déjà entrepris de nous rapprocher de plusieurs partenaires locaux afin de mieux comprendre nos offres respectives, partager nos projets et à terme mieux se compléter.



Actions produites en 2019 :

- Nous avons ainsi rencontré à plusieurs reprises le CSAPA de Tarare et organisé avec leur soutien des actions de sensibilisation au tabagisme auprès des personnes que nous accompagnons.
- Nous avons rencontré l'Entraide Tararienne qui propose sur le territoire des services d'aide à la personne offrant des solutions adaptées et complémentaires des prestations produites par La Roche. Ces services accompagnent les choix de vie à domicile, assurent le maintien du lien social et aident à préserver l'autonomie des personnes à domicile en assurant notamment des soins prescrits. Nous avons partagé nos projets et convenu de travailler à la construction d'une coordination entre nos services.
Dès 2020, il est prévu que nous partageons des temps de formation et que nos équipes se rencontrent.
- Nous travaillons avec le Grim et ses services MJPM, SAVS et SAMSAH du territoire pour construire notre collaboration de demain. Fin 2019, nous avons présenté ensemble lors d'une rencontre partenariale à la préfecture du Rhône notre projet de plateforme de services en associant nos services comme les prestataires complémentaires des offres disponibles à venir.

De la même manière et pour concrétiser notre rapprochement, nous travaillons à la mutualisation (sur un même site de Tarare) de nos locaux pour nos services d'appartement, de SAJ, de futurs plateforme et les services MJPM, SAVS et SAMSAH du Grim.



CONCLUSION ET PERSPECTIVES: DES ÉVOLUTIONS ET UN MODE DE FONCTIONNEMENT POUR SERVIR UNE AMBITION

Préfigurer d'un fonctionnement en plateforme de services nous permet de penser l'action sociale dans une logique d'innovation et d'hyper adaptabilité des prestations fournies.

Mieux, cette hyper adaptabilité nous permet de nous affranchir des logiques d'établissement en isolant le plus possible chaque prestation les unes des autres pour composer une combinaison unique la plus adaptée aux besoins de la personne.

Cela nous permet d'agir de manière subsidiaire en venant compenser là où se rejoignent, « demandes/besoins et offres » et uniquement là.

Le principe de fonctionnement en « silo » tel que nous l'avons organisé dans la mouvance intégrative des années 2000, nous a amenés à modéliser des parcours type faits d'étapes successives. Avec la mise en place de notre plateforme, le pôle habitat va se réorganiser dans une logique de prestations de services, prestations désormais indépendantes les unes des autres et délivrées aux besoins des personnes qui en font la demande.



QUELLES MISES EN OEUVRE À VENIR

A ce jour, nous travaillons avec nos partenaires du CD 69, de la MDPH et les acteurs du territoire, le Grim, la Demeure des deux Ruisseaux, l'Entraide Tararienne, l'ACPPA, pour construire le fonctionnement de demain.

Les réflexions engagées et qui vont constituer les principales évolutions à venir se situent autour de deux points :

• L'ORIENTATION VERS NOTRE PLATEFORME

Les réflexions engagées nous amènent à penser qu'il serait déterminant au fonctionnement de la plateforme et à la fluidité qu'elle doit amener qu'une notification unique « Plateforme habitat et vie sociale » soit produite pour permettre l'accès à l'ensemble des dispositifs qu'elle propose. Cela sous entendrait la création d'une entité administrative « plateforme » qui regrouperait tous les services que La Roche et ses partenaires offrent sur le territoire

Pour les bénéficiaires, l'avantage de cette organisation serait la création d'un marché lisible. Marché dans lequel ils pourraient sélectionner les prestations en fonction de leur demande et circuler facilement au fur et à mesure de l'évolution de leur situation d'une prestation à une autre.

• LE FONCTIONNEMENT DE LA PLATEFORME : COORDINATEURS DE PARCOURS

La création de ce marché serait obligatoirement associée à la mise en place d'une Cellule d'Évaluation, d'Admission et de Suivi qui assurera la réception des demandes, leur évaluation, la préfiguration du parcours envisagé au regard de la demande et des besoins identifiés et la coordination entre tous les prestataires de la plateforme de sa mise place effective.

Chaque demande pourrait ainsi être évaluée, orientée et ajustée « en temps réel » et tout au long de l'accompagnement du parcours mis en place.

Parcours « sur mesure » fait de subsidiarité et d'évaluation continue.

POLE FOYERS DE VIE & ACCUEIL DE JOUR

PAR MARYLÈNE CIRERA, DIRECTRICE

2019 : Chemin faisant... La philosophie Associative qui se traduit aussi dans les Foyers de Vie et à l'Accueil de Jour. Nous retenons particulièrement :

- La démarche d'accompagnement au changement «Appreciative Inquiry » où chaque professionnel a pu expérimenter et s'engager dans l'évolution du projet associatif, des actions menées. Où chacun, avec ses forces, peut venir enrichir le collectif.
- Mise en place et utilisation des deux pans du logiciel AXAPA « IMAGO-DU »-Dossier informatisé pour chaque personne accueillie- et «IMAGO-RH /GITT» »-Dossier informatisé pour chaque salarié avec gestion des plannings, de l'annualisation du temps de travail, des congés...
- Notre réflexion s'oriente indiscutablement sur le type d'accompagnement que nous proposons dans les différents établissements et Services. Qu'est-ce que l'accompagnement juste nécessaire ? Ni trop, ni trop peu ? Entre sécurité, sécuriser, protection, nous naviguons avec comme cap l'autodétermination. Chacun pouvant choisir son type d'accompagnement.
- Le service d'Accueil de Jour « Arc en Ciel » déménagera sur Tarare en 2021, dans des locaux partagés avec d'autres services .

2019 EN CHIFFRES :

	SAJ Arc en ciel	Foyer de vie Roger Jacquet	Foyer de vie Roche Félines
Agrément Réel	25 24,60 ETP 40 personnes	2 2	3 2
Prix de journée	74,71 €	149,13 €	120,16 €
Accueils temporaires/ stagiaires	0 / 7	1 / 0	1 / 2
Admissions	6	1	2
Départs	8	1	2
Activité	4 277 journées 77,41 % (+2,41%)	7 614 journées 95,80% (+0,80%)	11 527 journées 98,69% (+0,70%)





*L'arbre aux 4 saisons



*Perspective de la future résidence

FOYER DE VIE L'YZERON

PAR MARTINE CALATRABA, DIRECTRICE ADJOINTE

Au 31 janvier 2019 nous accueillons 13 femmes et 36 hommes avec une moyenne d'âge de 51,22 ans, le plus jeune a 38 ans le plus âgé 69 ans. Le taux d'occupation est de 94,95 %. 3 personnes vont régulièrement en hospitalisations séquentielles pour leur permettre de continuer à vivre dans la Résidence. Nous avons eu 3 départs : 1 pour l'Hôpital, 1 en famille d'accueil et 1 dans un autre ESMS et nous avons eu 3 entrées : 1 de son domicile et 2 des hôpitaux.

L'accompagnement médico-social de la personne diffère suivant l'âge. Il permet aux personnes accueillies de continuer à vivre en dehors de l'hôpital, à participer à des activités sociales, relationnelles et de loisirs. L'objectif étant leur épanouissement personnel et leur insertion dans le village et ses environs.

Les trois axes éducatifs de 2019 sont :

- L'individualisation de l'accompagnement,
- La priorité donnée au lien vers l'extérieur, à l'inclusion sociale,
- La mise en place de projets et activités socio-éducatives dans une démarche partenariale.

Les grands événements de 2019 :

- Mise en place des séjours de répit,
- Mise en place de synthèses pluridisciplinaires,
- Ouverture vers d'autres établissements (visite d'autres ESMS),
- Mise en place de séjours de vacances adaptées,
- Intégration à la filière gérontologique Rhône sud,
- Embauche d'une AMP en fin d'année.

Départ d'une maîtresse de Maison pour raison personnelle. Une perte pour la Résidence ! Anaïs était à l'origine de la fresque murale « L'arbre aux 4 saisons » Bon vent à elle.

Et nous sommes tous dans l'attente du déménagement dans les nouveaux Bâtiments à l'horizon 2022.

SAPHP APARU

PAR YVES DUCHASSIN, DIRECTEUR



Le Service d'Accompagnement pour Personnes Handicapées Psychiques (SAPHP) accueille les personnes qui lui sont orientées par la Commission des Droits et de l'Autonomie de la Personne Handicapée (CDAPH) de la Loire, après examen de dossiers qui lui sont adressés par les demandeurs, âgés de 20 à 60 ans.

Au total 126 personnes (59 femmes et 67 hommes) ont été accompagnées sur l'année 2019 représentant 166 suivis. (Total supérieur en tenant compte des doubles suivis (personnes SAMSAH-CAJ ; SAVS-CAJ).

L'année 2019 a été rythmée par les différents événements suivants. Ils mettent en avant les évolutions nécessaires par rapport à l'intégration du SAPHP dans l'organisation de l'Association gestionnaire et aussi avec les développements du territoire.

- 07/02 : Séminaire sur la Réhabilitation Psychosociale organisée par REHALISE (St Etienne) en vue de répondre en commun sur l'appel à projet « SAMSAH-REHAB » de l'ARS LOIRE par la création d'un SAMSAH de 28 places orientées vers le rétablissement.
- 26/03 : Dépôt de l'appel à projet « SAMSAH-REHAB » sur le projet de renforcement de l'inclusion sociale par le GCSMS REHACCOR 42, compétence conjointe ARS LOIRE et Conseil Départemental de la LOIRE
- De Mars à Juin : Réflexions sur le projet d'établissement du SAPHP tenant compte du projet associatif et de l'évolution de tarification SERAFIN PH.

- 20/06 : « La Matinale » du SAPHP : nous avons organisé cette rencontre d'informations et d'échanges sur le territoire de l'agglomération roannaise afin d'assurer la continuité d'un travail collaboratif avec l'ensemble des partenaires locaux aux fins de garantir la continuité des parcours des usagers que la MDPH de la Loire oriente. Près de 30 structures et élus ont répondu présents à cette invitation.
- 17/07 : Signature de la convention de parrainage entre LA ROCHE et le GEM du Roannais.
- Septembre : Rencontre et Organisation des élections des usagers pour le Conseil à la Vie Sociale du SAPHP.
- 22/10 : Jury de recrutement pour le SAMSAH-REHAB Loire appelé « Dé-Part'S » : Dispositif d'étayage Partenarial pour la Participation Sociale.
- 21/11 : Séminaire des couleurs de l'accompagnement : Thème « Pair-aidance »

- 05/12 : Présence de Camille NIARD, (Médiatrice de Santé Paire au Centre de Ressource de Réhabilitation Psychosociale et de remédiation cognitive au Centre hospitalier Le VINATIER à Lyon) au sein du SAPHP, pour présenter aux professionnels, puis aux usagers et aux familles l'observatoire du rétablissement : ce service est impliqué dans une démarche d'évaluation de ses pratiques. L'ensemble des services, des usagers et des familles a été invité à une auto-évaluation du rétablissement (sous forme de questionnaires) à compléter et à envoyer avec une restitution des résultats en janvier 2020.



LES ACTIVITÉS RÉALISÉES

LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA VIE SOCIALE (SAVS)

fonctionne 250 jours par an du lundi au vendredi. Trois travailleurs sociaux, à temps plein accompagnent des malades psychiques stabilisés. Ils les rencontrent une fois par semaine, soit à domicile, soit dans les bureaux, ou en accompagnement extérieur.

Le SAVS a pour mission d'accompagner dans leur quotidien les personnes handicapées psychiques de favoriser et de maintenir leur autonomie. Il ne s'agit pas de faire à la place des personnes mais bien de faire avec elles. En 2019, le SAVS a accompagné 49 personnes (17 femmes et 32 hommes).

Chaque projet de l'utilisateur amène à une adaptation du cadre de travail de son référent. Notre mission première est de pouvoir maintenir l'utilisateur dans son logement par des étayages adaptés ou l'orienter vers un autre lieu de vie lui correspondant (EHPAD, Foyer de vie...). A travers des temps d'écoute, des conseils réguliers et rassurants, nous tentons de soutenir l'utilisateur et l'aider à pouvoir redevenir acteur de sa vie.

LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT MÉDICO-SOCIAL POUR ADULTES HANDICAPÉS (SAMSAH)

fonctionne du lundi au vendredi. Il s'inscrit dans une complémentarité des services; il est un service médico-social dont la vocation est l'accompagnement de personnes adultes en situation de handicap psychique, vers une plus grande autonomie. Dans une dynamique de réhabilitation, l'objectif du service est d'aider ces personnes à mener à bien leur projet et leur insertion sociale.

Le SAMSAH a accompagné 23 personnes au cours de l'année 2019 (13 femmes et 10 hommes).

L'accompagnement SAMSAH proposé par un trinôme de référence (infirmière, AMP et psychologue) a pour dynamique de construire un accompagnement individuel global, associant une dimension de soins psychiques, somatiques et une dimension sociale afin d'aider la personne à trouver un potentiel mieux être et une place de citoyen qui lui revient de droit.

Cette construction se fait à partir des demandes exprimées par la personne, de ses besoins, en fonction de l'évaluation de ses capacités, de ses difficultés et des possibilités du service.

LE CENTRE D'ACCUEIL DE JOUR (CAJ)

fonctionne 250 jours par an. Il est ouvert de 10h00 à 17h00. C'est un service qui vient compléter l'offre d'accompagnement du public. A partir d'un accueil collectif, le CAJ vise à permettre à des personnes vulnérables, isolées de rompre leur solitude et de s'insérer, s'impliquer dans un groupe.

Nous accueillons et permettons l'intégration de tout nouvel usager au sein de la collectivité. La personne va devoir s'adapter au fonctionnement du service, c'est-à-dire accepter et intégrer les règles de vie collective. Cependant l'accompagnement est individualisé et personnalisé.

Un contrat d'accompagnement est élaboré conjointement avec l'utilisateur et le professionnel référent. Il tient compte des besoins, souhaits et capacités de la personne accueillie.

94 personnes composent la file active des usagers du centre d'accueil de jour (47 femmes et 47 hommes).



Cette année encore, l'équipe éducative du CAJ, a développé des activités incitant les personnes à s'insérer dans la cité ; en voici quelques exemples :

• INITIATION À LA "GYMNASTIQUE SENSORIELLE"

« La Gymnastique Sensorielle permet grâce à une gestuelle tout en lenteur et en douceur, d'aller explorer les possibilités de notre corps. Elle permet à l'aide de mouvements structurés d'agir en modifiant nos habitudes gestuelles et posturales ce qui permet de ressentir les mouvements justes et procéder à un ré accordage physiologique ».

Faire découvrir en groupe une activité pour ensuite accompagner la personne si c'est le cas dans son projet plus personnel à la pratique de cette activité.

• CHANTIER COLLECTIF : PROJET SONORE

Sur le modèle d'émissions documentaires radiophoniques, nous sommes allés à la rencontre de notre environnement proche. Munis de micros et d'un enregistreur, les participants ont eu à capter les différents sons qui « caractérisent », le centre d'Accueil de Jour. Puis une fois familiarisés avec le matériel, la captation du paysage sonore s'est étendue, au port de Roanne, aux marchés et halles, que nous considérons comme des lieux importants de la vie roannaise, à laquelle nous appartenons.



Ces rencontres permettent alors également de présenter l'Association, le public accueilli, ce que l'on fait, dans quel but et avec quels moyens (comme ce projet). Contribuant ainsi à faire connaître le handicap psychique, ce projet s'inscrit alors tout à fait dans le mouvement inclusif que nous poursuivons depuis plusieurs années maintenant. Démarche qui ne peut aller sans communiquer.

L'évaluation de cette action s'est faite avec les 28 participants. Tous retirent une grande satisfaction à avoir participé, à avoir osé. Le support sonore a permis rapidement de mettre à l'aise les personnes.

Cette année 2019 a été riche en événements pour veiller à l'évolution de notre structure. Les associations évoluent dans un nouveau monde, volatile, incertain, complexe et ambigu. Pourtant, nous allons de l'avant en intégrant, année après année, l'évolution des politiques publiques, en nous appuyant sur des concepts forts :

- Intégrer « l'Appreciative Inquiry », méthode de conduite du changement, qui valorise et apprécie l'existant, tout en imaginant ce qui pourrait être en continuant d'innover.
- Ajuster et enrichir le nouveau projet d'établissement du SAPHP en tenant compte de la qualité du vécu de l'année 2019.
- Se nourrir des échanges de la Matinale, et mieux découvrir et mettre en place la réhabilitation psychosociale avec les réseaux professionnels.
- Continuer à l'inclusion dans la cité des personnes avec les élues du Conseil à la Vie Sociale et par de nouveaux partenariats.
- Encourager le développement du concept de la Pair-aidance et le soutien aux familles.

C'est de cette manière que nous renforçons la devise de l'Association LA ROCHE 2024 :

“

**Agir et évoluer,
avec confiance
pour s'adapter
aux mutations en
permanence**

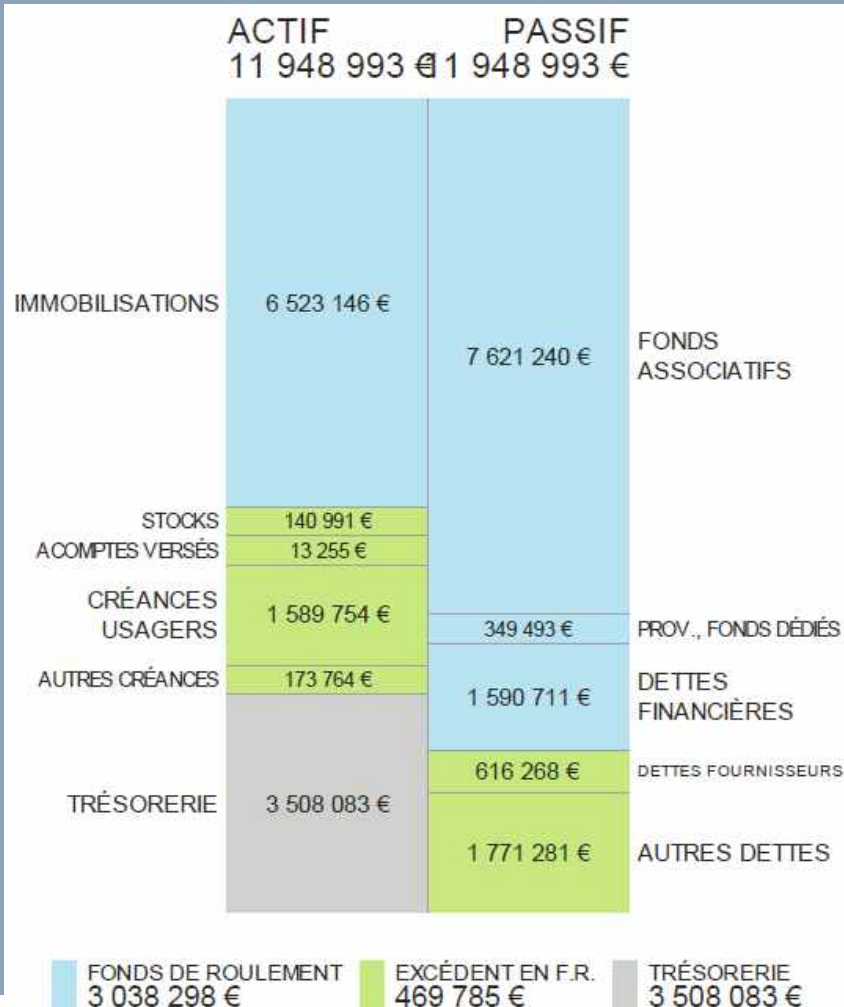
”

RAPPORT FINANCIER 2019

SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ

Produits exploitation	18 211 217 €	16 596 685 €	+9,73%
Matières premières	399 048 €	315 050 €	+26,66%
Charges de fonctionnement	5 228 547 €	4 399 297 €	+18,85%
Impôts et taxes	540 534 €	373 720 €	+44,64%
Charges de personnel	10 672 452 €	10 015 254 €	+6,56%
Dotation aux amortissements	1 001 832 €	863 616 €	+16%
Dotation aux provisions	138 780 €	116 613 €	+19,01%
Autres	20 898 €	10 584 €	+97,45%
Résultat d'exploitation	209 126 €	502 551 €	-58,39%
Résultat financier après impôt	9 679 €	-34 732 €	
Résultat exceptionnel	99 222 €	-86 527 €	




BILAN AU
31/12/2019



LES FLUX DE TRÉSORERIE

		SOLDE DE TRÉSORERIE 2018	3 692,9 K€
RÉSULTAT CORRIGÉ (C.A.F.)		+1 343,8 K€	
SOUSCRIPTION D'EMPRUNTS		+380,1 K€	
-315,3 K€		REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS	
ENTRÉES	-899,9 K€	INVESTISSEMENTS	
AUTRES FINANCEMENTS		+1,6 K€	
-421,5 K€		REMBOURSEMENT AUTRES FINANCEMENT	
□ FRMG = +88,8 K€			
STOCKS		+9,3 K€	
CRÉANCES USAGERS		+25,4 K€	
-269,1 K€		DETTES FOURNISSEURS	
AUTRES CRÉANCES		+112,7 K€	
-151,9 K€		AUTRES DETTES	
□ BFR = -273,6 K€			
		SOLDE DE TRÉSORERIE 2019	3 508,1 K€

L'ASSOCIATION EN QUELQUES CHIFFRES

Pdts de Fonct.	18 085 K€	FONDS ASSOCIATIFS	7 621 K€
	+9,04% Hausse de 1 499 K€	EFFECTIF	285 pers.
MARGE	17 425 K€	TRÉSORERIE	3 508 K€
	96,35% du CA		1,76% du CA
		Crédits usagers	32 jours
		Crédits four.	39 jours

LES PROJETS DE L'ASSOCIATION

Les Objectifs stratégiques définis dans les CPOM, nous amènent à conduire plusieurs projets, parmi lesquels nous pouvons extraire quelques éléments emblématiques.

LA CONSTRUCTION DE LA MAS SUR CLAVEISOLLES

Les opérations préalables à la construction se sont poursuivies pour ce futur établissement qui permettra d'accueillir 60 personnes qui sont aujourd'hui « hospitalisées au long cours » faute de solution d'accompagnement adaptée à leurs spécificités sur le territoire.



LE DÉVELOPPEMENT DE L'ATELIER DE CONDITIONNEMENT EN SALLES PROPRES SUR BRIGNAIS

Sur Brignais, l'Association a entamé les démarches en vue d'acquérir un bâtiment industriel de plus de 4000 m², en vue d'y consolider et d'y développer les activités de conditionnement en salles propres et de Logistique et de Préparation de commandes.

LE DÉPLOIEMENT DU PROJET TERROIR SUR LE SITE DES SAUVAGES

A la suite du Projet Miellerie lancé en 2018-2019, l'association a décidé de lancer une nouvelle activité, la Laiterie de La Roche, en pleine phase avec son territoire.

Il s'agit de créer une nouvelle activité économique qui intègre des travailleurs en situation de handicap psychique et qui permette de développer leurs compétences techniques et leurs savoir-être collectifs. Ceci en collaborant avec des producteurs locaux, en créant un circuit de distribution-consommation court et en s'appuyant sur une gamme de produits bons au goût et fabriqués avec des matières premières de qualité (lait bio, composants bio), selon un process certifié BIO (Ecocert).

Le projet de Laiterie (production de faisselles, de fromages blancs, de yaourts et de fromages) ouvre une nouvelle façon de penser la production et la commercialisation de produits fermiers avec comme intention finale/objectif final de :

- Valoriser les savoir-faire professionnels des personnes en situation de handicap psychique accompagnées par l'ESAT de Terroir,
- Amplifier le rôle d'acteur économique local de l'association qui gère l'ESAT,
- Soutenir l'agriculture locale dans sa transformation vers une production biologique,
- Créer des emplois pérennes et diversifiés, locaux et sociaux,
- Proposer des produits laitiers du territoire ultra frais, de qualité et issus directement du producteur, à un grand nombre de consommateurs de la région lyonnaise.



LES PARTENARIATS



Des projets vous l'aurez compris, qui ne sauraient être menés à bien sans le soutien de nos mécènes à qui nous renouvelons toute notre gratitude.....



PROJET MIELLERIE



PROJET LAITERIE



PROJET MOOV'LIB

“

AU TERME DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, LE FONDS HANDI PSY REMET SES DOTATIONS 2019 AUX PROJETS QU'IL SOUTIENT GRÂCE AUX FONDS RÉCOLTÉS AUPRÈS DE SES GÉNÉREUX DONATEURS

”

En parallèle de l'Association, le Fond HandiPsy est intervenu, par le biais de son trésorier Gilles LOYER, pour remettre trois chèques aux directeurs de l'association qui avaient présenté des projets différents axés sur le développement des compétences des personnes accompagnées.

- Un chèque venait récompenser un des foyers de vie pour un travail qui aboutira à l'édition d'un recueil de poèmes et autres écrits,
- Un chèque venait soutenir la création d'une cuisine pédagogique sur un foyer d'hébergement, permettant à de nombreux habitants d'acquérir les compétences nécessaires à la vie en autonomie en appartements,
- Enfin, le fonds Handi Psy a aussi soutenu le projet de véhicules électriques en libre accès sur la COR, par un financement d'un véhicule sur les 6 qui vont être déployés en début 2021.